

## Une ville pour les enfants et les jeunes

Près de la moitié de la population de notre ville a moins de 30 ans.  
La population sevranaise se renouvelle et de nombreuses familles font le choix de s'installer à Sevrans.

Convaincue que **l'égalité des chances** se joue dès le plus jeune âge, Sevrans ne lésine pas sur les moyens pour les enfants.

L'objectif : lutter contre les inégalités sociales, en nous mobilisant par exemple contre la précarité alimentaire des familles et pour faciliter les modes de garde, mais aussi contre les inégalités socio-culturelles, en développant pour toutes et tous de nombreuses activités pédagogiques, culturelles et sportives inclusives.

**Une refonte de la politique jeunesse** est en cours, pour qu'ils et elles trouvent toute leur place dans la ville, et mieux répondre à leurs attentes.

6 500 élèves dans 29 écoles, 3 800 à la cantine et 2 500 en centre de loisirs

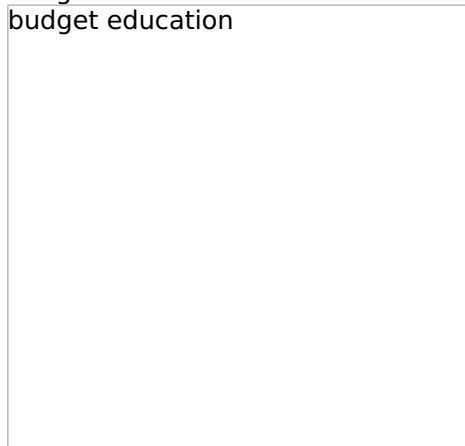


Fête des bacheliers créée en 2021

### Présentation du Bilan de mi-mandat

Image

budget education



rgba(255,255,255,1)

- **Mise en place du quotient familial** en 2019 et révision de son fonctionnement en 2021
- **3,3 millions d'€ consacrés par an à la cantine**, pour un coût du repas pour la Ville de 12 € (entre 0.35 € et 4.65€ pour les parents selon le quotient familial), exigence de qualité
- **Rénovation de 3 écoles chaque année**, extension de l'école Lamartine et lancement des études de construction pour l'école des quartiers sud
- Remplacement du **meuble d'une école** par an (200 000 € par an)
- Lancement des projets de 3 « **cours vivantes et partagées** », végétalisées et inclusives
- **90 Atsem** (une pour 28 enfants de maternelle)
- 250 enfants accueillis en crèche et **multi-accueil**
- Création d'un pôle petite enfance aux Beaudottes dans le cadre de l'Anru, avec la création de **40**

- berceaux** et un projet de **crèche** à Terre d'Eaux, aide à l'installation de micro-crèches
- Création du **conseil municipal de la jeunesse**
  - Mise en place de **l'accueil des stagiaires de 3e et seconde** dans un dispositif dédié

rgba(255,255,255,1)